



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique d'aménagement du territoire

Question écrite n° 130078

Texte de la question

M. Joël Regnault attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur le devenir du site de Grignon de l'AgroParitech. Dans le cadre de l'OIN du plateau de Saclay, il prévu de délocaliser l'école AgroParitech actuellement au château de Thiverval-Grignon sur le secteur de Saclay. Or Thiverval-Grignon, commune d'un peu plus de 1 000 habitants sur deux hameaux perdra au départ de l'école plus de la moitié de sa population et la quasi-totalité de la population du hameau de Grignon. Le site de l'école est remarquable, et outre la mutation majeure et l'hémorragie de population en résultant pour la commune, ce site protégé ne peut être laissé à l'abandon. C'est pourquoi il lui demande quels projets sont en cours d'examen pour le devenir du site de Grignon de l'école à moyen terme.

Données clés

Auteur : [M. Joël Regnault](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130078

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2155

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)